



## Compte rendu du Conseil d'administration de l'ACMV Samedi 20 novembre 2021 17 heures

### Présents

Jacques TOMSIN  
Alain ANGINARD  
Annie BASTIANI  
Régis GUILLAUMIN  
Laurent GUILLERAULT  
Nicolas FORTIN  
Gérard LUNEL

### Représentés

Carole HONNORAT qui donne pouvoir à Jacques TOMSIN  
Paul BASTIANI représenté par Annie BASTIANI

### Absents

/

### Ordre du jour

- Point sur l'activité
- Budget 2022 tarification, cotisations, HDV, investissements, trésorerie
- Organisation des permanences
- Participation au projet FFA « passeport, initiation au pilotage »
- Mise en service du FGOVD, organisation du lâché, manifestation de présentation aux membres du club
- Questions diverses

### Point sur l'activité

Satisfaisant, 1355 HDV à ce jour fin décembre prévu 1450, 91 adhérents

### Budget 2022

Les principaux points qui ressortent de ce dossier :

- Une quasi stabilité des frais fixes à 44050 euros contre 46221 euros prévus en 2021
- Des frais variables en diminution au global, du fait en 2022, de frais d'entretien des avions en régression en raison de la vente de l'XT qui générerait des surcoûts et ce malgré la hausse des prix du carburant ( 2,2 euros le litre d'avgas au budget)
- Une activité de 1350 HDV, 90 adhérents, 48% des HDV en double, chiffres comparables à 2021 pour les deux derniers éléments.
- Au total si les éléments de cadrage ci-dessus sont confirmés en 2022, l'exercice sera équilibré.

### **-Tarification**

Les frais fixes sont couverts par les autres recettes, adhésion, permanences, etc. Aussi compte tenu de leur stabilité (cf paragraphe précédent), il n'est pas nécessaire en 2022 d'augmenter les prix qui restent fixés à :

**Adhésion : 230 euros, permanence 154 euros, heure de double 15 euros**

Les prix de revient des HDV sont tributaires de deux éléments principaux, l'entretien des avions et le prix du carburant.

La grille jointe au dossier qui permet de définir les prix des HDV au 1er janvier 2022 fait ressortir les prix suivants :

**FGOVD : forfait 10 heures 1760 euros, prix à l'unité 186 euros**

**FGLVQ : forfait 10 heures 1550 euros, prix à l'unité 165 euros**

**HR 200 : forfait 10 heures 1250 euros, prix à l'unité 135 euros**

Pour le VQ et les HR 200, l'augmentation est de 1 euros par HDV et pour le VD le prix par rapport à l' XT baisse de 3 euros.

Cette décision est rendue possible par la bonne situation financière du club à ce jour, et représente un avantage pour les adhérents en regard de l'évolution des prix du carburant en 2021. Si bien entendu les prix du carburant continuaient à augmenter en 2022, nous serions amenés à revoir les tarifs des HDV.

Les cours théoriques restent gratuits.

### **-Investissements 2022**

Le FGOVD sera équipé d'une avionique moderne et performante.

La peinture des HR 200 sera renouvelée.

Nous allons sécuriser l'accès aux clefs des avions avec un système couplé à Open Flyers.

Après débat le conseil approuve à l'unanimité le projet de budget 2022.

### **Tarif adhésion pilote de passage**

Nous sommes confrontés à des demandes notamment pendant la période d'été.

Il convient d'éviter les comportements opportunistes qui verraient certains réclamer ce statut, au détriment des adhésions annuelles qui contribuent à couvrir les frais fixes du club. En conséquence un ancien adhérent annuel n'est pas un pilote de passage.

**Le tarif proposé est pour 30 jours consécutif de 120 euros.**

Annie Bastiani se charge de proposer une fiche d'inscription.

Le conseil approuve à l'unanimité la proposition.

### **Organisation des permanences**

Le nombre de permanences effectuées est limité moins de 15 par an en moyenne, sur un potentiel de 104 annuel.

Nous employons une femme de ménage qui est chargée de l'entretien de l'accueil, de la salle de briefing de la salle de réunion, du bureau, et des sanitaires. Aussi l'entretien de ces locaux ne fait plus partie des tâches à réaliser lors des permanences.

Dorénavant il est demandé lors de celles-ci :

- Un nettoyage complet des avions présents, intérieur et extérieur et notamment sous le moteur, la cellule et les ailes
- Le balayage du hangar

- L'accueil des personnes venant se renseigner sur notre activité et la prise de note des questions des adhérents qui seront traitées par le bureau.

Ces permanences ne seront effectuées que le week-end, et une seule personne sera acceptée par jour de permanence, en s'inscrivant sur Open Flyers.

Le conseil approuve et Annie Bastiani met à jour la fiche de compte rendu de permanence nécessaire à un remboursement pour l'adhérent.

### **Participation au projet FFA « passeport, initiation au pilotage »**

La ffa ouvre la possibilité d'une initiation au pilotage pour les personnes qui voudraient avant de s'engager dans une formation, vérifier que cette activité leur convient.

Les avis sont partagés sur ce projet, notamment sur le retour de celui-ci pour le club en terme de nouvelles adhésions et de temps passé par les instructeurs.

En conclusion des débats, le conseil décide de faire un essai sur une année pour vérifier l'opportunité de ce dossier.

### **Mise en service du FGOVD, organisation du lâché, manifestation de présentation aux membres du club**

Il est décidé d'organiser une manifestation pour les adhérents le **dimanche 9 janvier à 14 heures**, café et galettes des rois pour présenter ce nouvel avion.

### **Père Noel à Vinon**

Comment les années précédentes (sauf 2020 pour cause de confinement) nous avons décidé de répondre favorablement à la demande de la ville de Vinon d'organiser une manifestation pour les enfants autour de l'arrivée du Père Noel.

Sous réserve de confirmation et conditions sanitaires la date retenue est **le mercredi 08 décembre dans la matinée**.

Nous devons trouver un « Père Noel », Laurent Guillerault sera le pilote du Père Noel, Alain Angignard se charge de la communication auprès des adhérents du club pour avoir des renforts, nous devons acheter des friandises et boissons pour les enfants

Nous disposons d'un costume de père Noel, de bonnets et autres accessoires

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h30